



PROCES-VERBAL DE LA REUNION DE REGIONALE D'ARBITRAGE (RA)

Date : 02 juin 2026

Lieu : siège de la LRF à Saint-Denis

Heure : 18h30 – 21h00

Président de la séance : Irshad ABDUL MUNAF

Secrétaire de la séance : Jens RECHER

Présents (par ordre alphabétique) : BANOR Marie-Claude – BONNE Bernard – PARIS Bernard – RINGUIN Dider – URBATRO Dominique – VIADERE Didier

Assistent :

1. VŒUX – CONDOLEANCES – FELICITATIONS – REMERCIEMENTS

Remerciements à la mairie de Saint-Denis et au club de l'AJS pour le prêt du terrain du Chaudron à l'occasion du test physique VAMEVAL des arbitres R1 du 27 mai dernier.

2. COURRIERS

- Maeva DERFLA – 15/05/2026

Courrier concernant son grade R3, obtenu en 2018. Accord de la RA.

- Serge OHLMANN – 26/05/2026 – président AS Bretagne

Courrier lu. Dossier classé sans suite sans appui de la réserve.

- Noah TIMBOU – 06/05/2026

Demande à évoluer en tant qu'arbitre assistant en R3. Accord de la RA. Désignation privilégiée mais non obligatoire. Observation à prévoir.

- Estelle ROCROU – 06/05/2026

Etonnement suite à changement de désignation. Pris note.

- Association VAOVAO – 01/06/2026

Courrier lu.

- Mohamad SAÏD – 01/06/2026

Souhait d'être désigné en tant qu'arbitre central en R3. Accord de la RA.

- Dr DUCRET – 30/05/2026

Situation médicale d'un arbitre. Pris note.

- Fred HOARAU – 28/05/2026

Souhait d'officier sur les compétitions R3. Refus de la RA. Les explications seront envoyées par mail.

- Mathieu THIBUR – 02/06/2026

Souhait d'officier en tant qu'arbitre central. Accord de la RA. Désignation ponctuelle possible (AssR1 privilégiée)

- Johan GUELON – 02/06/2026

Courrier suite retard match U20 R1. Pris note. La RA sera particulièrement vigilante pour la suite.

3. FRAIS D'ARBITRAGE

Un point est fait en plénière sur les retards de défraiement des arbitres.

Le Président de la RA rappelle la mise en œuvre de relances hebdomadaires et le suivi constants des dossiers par l'équipe en charge de ceci.

4. OBSERVATIONS & PROMOTIONS D'ARBITRE

a) Désignation d'un 4^e observateur pour le groupe R1

Il est exposé qu'au regard du nombre important d'observations déjà réalisées, de celles restant à effectuer d'ici la fin de saison et du nombre d'arbitres à suivre, il apparaît opportun de renforcer le dispositif d'observation du groupe R1. Cette mesure vise à garantir que l'ensemble des arbitres concernés puisse bénéficier d'une observation lors de la seconde partie de saison dans des conditions satisfaisantes.

Après échanges et délibération, il est décidé de désigner M. Irshad ABDUL MUNAF en qualité de 4^e observateur du groupe central R1.

b) Modification de la composition de l'équipe d'observation du groupe R2 promotionnel

Pour des raisons d'organisation, de praticité et afin d'assurer le suivi des arbitres concernés, il est proposé de modifier la composition de l'équipe d'observation du groupe R2 promotionnel.

Après présentation des motifs et échanges, il est décidé que M. Jens RECHER remplacera M. Marius HOARAU en qualité de 3^e observateur du groupe R2 promotionnel. Cette modification prend effet immédiatement.

5. POINTS TOURNOI

Un point est fait en plénière sur les tournois à venir :

- Tournoi Guillaume Hoarau U17, Saint-Paul, les 13 et 14 juin
- Tournoi Jeux des Villes, CROS, U14, Saint-Pierre, Casabona, le 13 juin
- Tournoi Coupe du Monde, EFSG, Saint-Gilles, les 13 et 14 juin

6. POINTS FIA

Il est fait un point sur les prochaines Formations Initiales en Arbitrage (FIA) programmées avant la fin de la saison.

Au regard du faible nombre d'inscriptions enregistrées à ce jour pour la FIA prévue dans l'Ouest **les samedis 13, 20 et 27 juin, il est proposé de ne pas maintenir cette session**. Après échanges, cette proposition est retenue afin de garantir des conditions de formation optimales et un groupe de stagiaires suffisamment conséquent.

Les candidats déjà inscrits seront invités à participer à la dernière FIA de la saison, programmée dans l'Est les 11, 12 et 14 juillet.

Il est également décidé de mettre en place une communication spécifique à destination des clubs et des futurs candidats afin de promouvoir cette ultime session de formation. L'objectif est de favoriser les inscriptions, d'optimiser le recrutement de nouveaux arbitres et de maximiser le nombre de participants à cette dernière opportunité de formation de la saison.

7. POINTS DES SECTEURS

Un point est fait en réunion sur les secteurs et les impressions des arbitres. Le bilan est effectué par les responsables de secteurs.

8. POINT SUR LES FORMATIONS

Le Conseiller Territorial en Arbitrage (CTA) présente un bilan des différentes actions de formation et de perfectionnement organisées récemment. À cette occasion, il expose les résultats du questionnaire de suivi transmis aux participants à l'issue des sessions de formation spécifique AAR1 (20 mai) et R1 (27 mai).

Les retours recueillis font apparaître un niveau de satisfaction globalement très élevé. Les arbitres soulignent notamment la qualité des contenus proposés, la pertinence des thématiques abordées, les échanges constructifs entre participants ainsi que l'intérêt des ateliers vidéo. Dans leur grande majorité, les participants se déclarent satisfaits ou très satisfaits des formations suivies.

À l'issue de cette présentation, le Président de la Régionale d'Arbitrage remercie chaleureusement le CTA pour le travail accompli. Il souligne la qualité des interventions réalisées, ainsi que l'investissement constant porté au développement et à l'accompagnement des arbitres du territoire. Il est également rappelé l'intérêt porté par l'ensemble des arbitres concernés par le contenu adapté à l'actualité. Les membres présents s'associent à ces remerciements.

9. SANCTIONS

La commission procède à l'examen des dossiers relatifs aux indisponibilités tardives et aux absences constatées sur les rencontres désignées.

Après étude des éléments transmis par les arbitres concernés, il est décidé de maintenir trois dossiers en délibéré, dans l'attente de la réception ou de l'analyse des justificatifs demandés.

Par ailleurs, deux arbitres sont sanctionnés pour indisponibilité tardive et un arbitre est sanctionné pour absence à une rencontre sans motif recevable au regard des dispositions en vigueur.

Au total, les sanctions prononcées représentent six week-ends de non-désignation. La commission rappelle l'importance pour les arbitres de signaler leurs indisponibilités dans les délais impartis et de respecter les désignations qui leur sont confiées, afin de garantir le bon déroulement des compétitions et le bon fonctionnement du service de désignation.

Clôture de séance

La réunion est levée à 21h00.

Prochaine réunion : à fixer.

Le président de la Commission

Irshad ABDUL MUNAF

Le secrétaire de séance

Jens RECHER